



SAMEDI 25 MAI 2024

RAID EN SEINE



FORMAT COURT 4H

FORMAT LONG 6H

8 Rte de Paris, 76240 Belbeuf



MOT DE BIENVENUE

Chères étudiantes, chers étudiants,

La Ligue Normandie du Sport Universitaire et toute l'équipe d'organisation de la première édition du Raid en Seine vous souhaitent la bienvenue en Normandie.

Vous allez participer au Championnat de France Universitaire de Raid organisé sur le territoire unique de Belbeuf.

Ce cadre magnifique, dépaysant et très propice à la pratique des sports outdoor en général du trail et du vtt en particulier. C'est aussi un territoire fragile à protéger. Nous comptons sur vous pour préserver cet écrin offert par la nature.

Le Raid en Seine souhaite s'inscrire dans une démarche éco-responsable forte (réduction forte de l'usage du plastique, aucun lot textile, déplacements réduits, respect de la charte Natura 2000...). Nous vous remercions par avance du respect sans faille de cette politique, de l'ensemble des intervenants, des installations et de l'environnement dans lequel vous allez évoluer.

Et si ce Championnat de France était aussi l'occasion pour vous de découvrir un peu plus l'agglomération Rouennaise ? Dans ce dossier, en plus de toutes les informations liées à la compétition, vous trouverez quelques idées pour agrémenter votre venue.

Nous vous souhaitons un très beau Championnat de France Universitaire (CFU).

Les enjeux du CFU Raid multisports 2024 seront :

- de promouvoir le Raid auprès du public universitaire;
- d'organiser un évènement autour de la base nautique de Belbeuf;
- de développer le sport de compétition dans l'enseignement supérieur;
- de positionner cet évènement autour de l'axe fort du développement durable;
- de collaborer avec le mouvement sportif (Ligue, Comité, club local) et les villes de Rouen et de Belbeuf.

Jérôme DUPEL

Directeur Régionale du Sport Universitaire

Ligue Normandie du Sport Universitaire

Retrouvez l'intégralité des informations sur ce site : [cliquez ici](#)

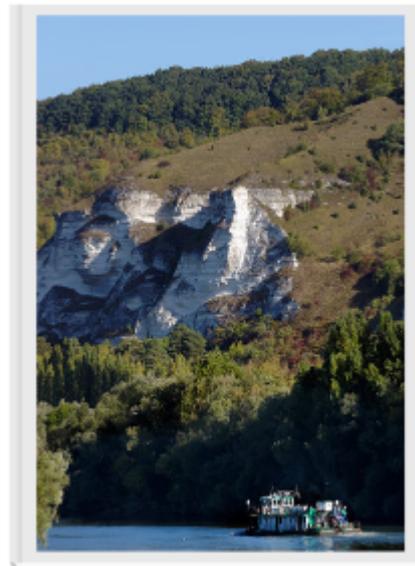


VEZEC DECOUVRIR LA REGION !

Cette année, le CFU ce joue sur la base nautique de Belbeuf. Situé à quelque km de la ville de Rouen, ce paysage unique a quelque pas de la seine avec ses falaises Normandes, est un endroit idéal et paisible pour la pratique du raid, où les infrastructure naturel sont idéal à cette pratique.

Venez courir et découvrir ce lieu unique, sculpté par le temps et la nature, qui vous offrira une expérience unique où l'histoire et la beauté naturelle se rencontrent.

En tant que participant de cette course, vous aurez l'opportunité d'explorer un réseau de sentiers bien aménagés qui serpentent à travers les falaises de calcaires.



Découvrez Rouen, une ville chargée d'histoire et d'élégance nichée au cœur de la Normandie. De sa majestueuse cathédrale aux charmantes ruelles médiévales, en passant par ses quais animés le long de la Seine, Rouen promet une expérience touristique inoubliable, entre culture, gastronomie et paysages pittoresques. Embarquez pour une aventure authentique dans cette cité où passé et présent se rencontrent avec grâce.



(Rue du Gros Horloge)

(Panorama saint catherine)



ACCUEIL et LIEU DE COMPÉTITION

La Ligue Normandie du Sport Universitaire vous donne rendez-vous, **dès 17h jusqu'à 21h, le vendredi 24 mai 2024 ou de 7h à 8h30, le 25 mai 2024** sur le lieu de la compétition.

Parking et entrée : Club nautique de Belbeuf - Aviron
8 Rte de Paris, 76240 Belbeuf

Lien : [PLAN DU SITE](#)



Voici le temps de trajets approximatives pour venir sur la base Nautique de Belbeuf :

- 2h50 de Lille
- 6h30 de Bordeaux
- 8h20 de Montpellier
- 7h45 de Toulouse
- 5h30 de Clermont-Ferrand



- 4h30 de Dijon
- 3h15 de Rennes

Chaque étudiant devra se présenter avec :

- sa licence FF Sport U 2023-2024 (papier ou dématérialisée)
- sa carte étudiante (ou attestation d'inscription dans un établissement d'enseignement supérieur avec une carte d'identité)

Chaque coach devra se présenter à l'accueil avec :

- sa licence FF Sport U 2023-2024 « Dirigeant » (version papier ou dématérialisée)

Chaque participant s'engage à respecter le protocole sanitaire en vigueur au moment de la compétition.

Dans un souci de démarche écoresponsable, aucune bouteille d'eau ne sera distribuée lors des rencontres. Nous demandons aux participants d'avoir leurs propres gourdes, qu'ils pourront remplir par la suite dans les différentes installations.

CONTACTS :

Jérôme DUPEL :

Tél 06-72-14-75-28 // jdupel@sport-u.com

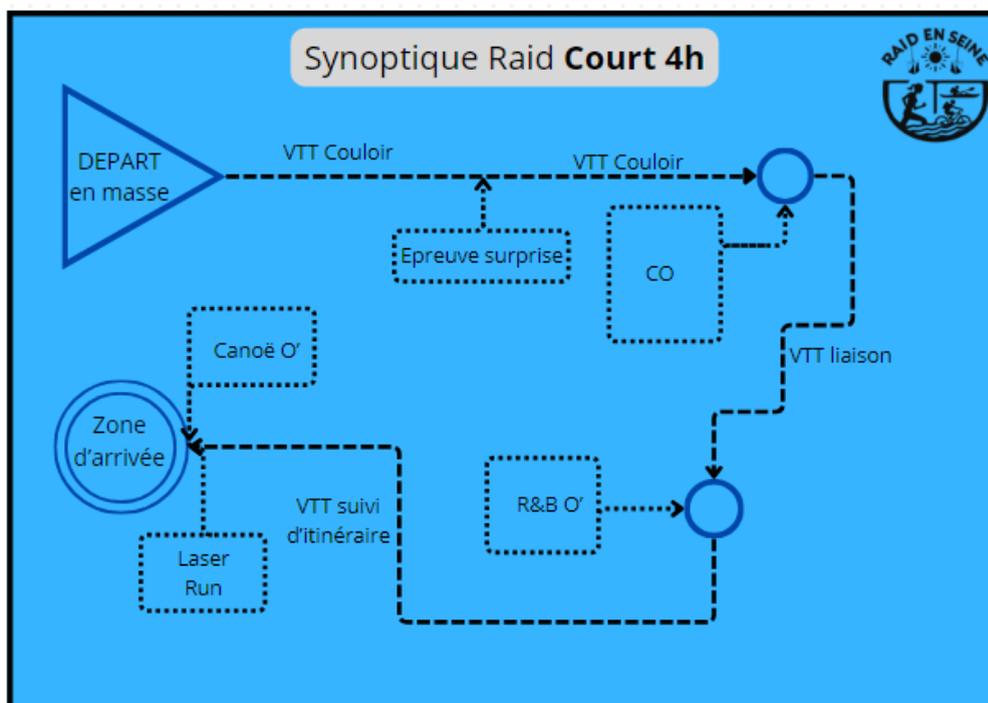
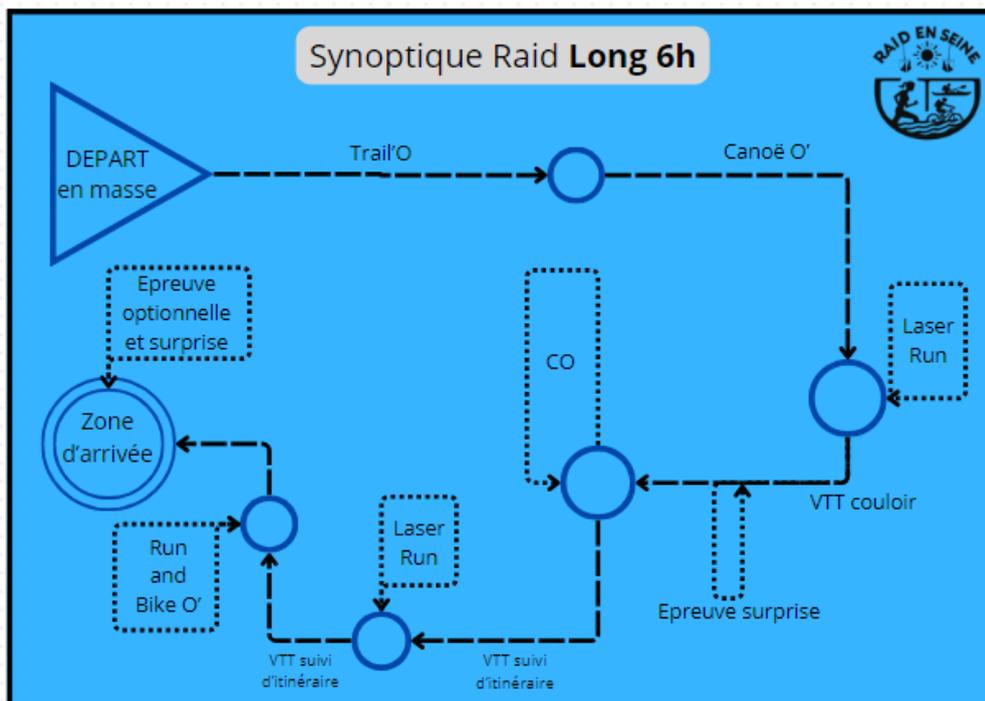
Benoît NICOLLE :

Tél 07-69-12-61-45 // bnicolle@sport-u.com



LA COMPÉTITION - INFOS PRATIQUES

SYNOPTIQUE :



PROGRAMME PRÉVISIONNEL DU CHAMPIONNAT

PROGRAMME
PRÉVISIONNEL



VENDREDI SOIR

A partir de 17h

Accueil des participants
Contrôles des licences, etc...
Mise en place du bivouac 

20h00

Epreuve : Escalade

21h00

Restauration
Pasta party ! 

22h30

Au dodo les sportifs

SAMEDI

7h

Accueil des participants

8h45

 Briefing

9h00

 **Départ du Raid long 6h**

10h00

 **Départ du Raid court 4h**


Kayak
Trail
VTT
Course
d'Orientation
Laser Run

Tout ça en 6h00 !

15h00

 Retour à la base nautique

15h30

 Protocole



REGLEMENT SPORTIF DU CFU RAID MULTISPORTS

« Le raid multisports de nature est une discipline sportive composée d'au moins plusieurs activités de nature enchaînées et d'atelier en terrain naturel varié, le tout non motorisé. Il est réalisé ici par équipe de 2 : masculine, féminine ou mixte »

ORGANISATEURS :

Ligue Normandie du Sport Universitaire : <https://sport-u-normandie.com/>
en partenariat avec UFR STAPS - SUAPS Université de Rouen Normandie

CONTACTS :

Jérôme DUPEL : jdupel@sport-u.com

Nicolas SIMON : nicolas.simon2@univ-rouen.fr

ÉPREUVES ET CONDITIONS :

Format du CFU raid, 2 jours avec Bivouac (*ATTENTION PRÉVOIR UNE TENTE*)

Vendredi : Escalade : 20h00

Synoptique SAMEDI : Raid long/CFU : *Départ 9h00 / Arrivée 15h00*

Raid court : *Départ 10h00 / Arrivée 14h00*

Raid en auto-suffisance demandant une bonne maîtrise de l'orientation et une très bonne condition physique.

1.1. Modalités d'inscription internet via lien sur le site précédemment cité

Un lien inscription vous permettra de vous inscrire en ligne via :

INSCRIPTION

Nombre limité de places/dates limites :

Retrait des dossards au secrétariat avec présentation obligatoire de

- licence FF Sport U.
- Carte étudiant ou certificat de scolarité et carte d'identité

Chaque équipe est composée de 2 équipiers. Les équipiers devront faire partie de la même A.S pour prétendre au titre de Champion de France Universitaire.

Toute équipe composée d'étudiants de la même académie ou d'académie différente mais pas de la même A.S sera autorisée à courir mais non classée.

Les équipes peuvent être masculines, féminines ou mixtes.



 **56 équipes maximum**
Inscription possible jusqu'au 16 mai 2024 :

1ère phase d'édition des qualifiées :

- un mail vous sera envoyé afin de valider votre inscription (2ème phase)
- Si nous dépassons les 56 équipes, la priorité sera donnée aux A.S qui présentent une équipe dans toutes les catégories.

2ème phase pour **valider** votre équipe :

→ s'acquitter des droits d'inscription (**30 euros par équipe**) par virement (merci de préciser le nom de l'AS sur l'ordre de virement) pour valider son inscription définitivement.

RIB :



Relevé d'Identité Caisse d'Épargne

Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virement, paiement de quittance, etc.).
Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi des réclamations pour erreurs ou retards d'imputation.

11425	00900	08056663685	56	CE NORMANDIE
<i>c/étab</i>	<i>c/guichet</i>	<i>n/compte</i>	<i>c/rice</i>	<i>domiciliation</i>

IBAN (Identifiant international de compte)

FR76	1142	5009	0008	0566	6368	556
------	------	------	------	------	------	-----

BIC (Identifiant international de l'établissement)

C	E	P	A	F	R	P	P	1	4	2
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

MONT SAINT AIGNAN
CENTRE COMMERCIAL COLBERT
76130 MONT ST AIGNAN
TEL : 02.35.88.52.14

Intitulé du compte **LIGUE NORMANDIE DU SPORT U**
4E ETAGE 4EME ETAGE
BAT STAPS 4 BATIMENT STAPS 4
4 BOULEVARD ANDRE SIEGFRIED
76821 MONT ST AIGNAN CEDEX



Règlement disciplinaire : se référer au chapitre règlement intérieur. Lien FF Sport U : <https://sport-u.com/la-ff-sport-u/reglement-disciplinaire/>

1.2. Conditions de remboursement/annulation

Remboursement :

- annulation de l'épreuve

Sans remboursement :

- annulation d'une ou plusieurs sections : L'organisateur pourra envisager de raccourcir ou d'annuler l'épreuve pour une partie ou la totalité des participants selon les conditions de pratique liées aux conditions météorologiques.

1.3. Engagement des participants

Les participants s'engagent à respecter les consignes et les instructions de courses données par l'organisation/la direction de course et leur reconnaissent valeur réglementaire. Les participants doivent se conformer au règlement de l'épreuve, à ses annexes ou documents assimilés, aux directives de l'organisation, avant pendant et après le raid, ainsi qu'aux diverses législations en vigueur sur les territoires traversés (respect de la faune, de l'environnement, du code de la route, assistance à personne en danger, etc.). Règles/engagements particuliers : charte environnementale, valeurs éthiques, la préservation et la gestion des équilibres écologiques et naturels sont des priorités absolues. Et c'est dans cet esprit que chaque personne accréditée par l'organisation devra évoluer sur le raid.

Si utilisation de route ouverte à la circulation : le dispositif adapté au régime de sécurité routière sera choisi (**strict respect du code de la route**)

1.4. Changement d'équipier

Le désistement de l'un des membres d'une équipe ne remet pas en cause la validité de l'inscription de son équipier qui sera autorisé à proposer un nouvel équipier sous réserve de la présentation de toutes les pièces et conditions d'inscription requises, dans les délais requis.

1.5. Responsabilité des participants

Les participants ont connaissance des risques spécifiques liés à leur participation au Raid et inhérents à la pratique des disciplines sportives en milieu naturel.

L'organisation ne peut pas être tenue pour responsable en cas d'accident ou de défaillance des participants consécutifs à un mauvais état de santé ou à une préparation insuffisante. La participation se fait sous l'entière responsabilité des concurrents.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation de matériel. Les affaires personnelles des participants sont de la responsabilité de



pratiquants en dehors des zones gérées par l'organisateur (Ex : parc VTT).

1.6. Assurance

L'organisation a souscrit une assurance responsabilité civile organisateur, conformément à la législation en vigueur, pour la durée de l'épreuve.

Cette assurance ne couvre en aucun cas le rapatriement de concurrents malades ou blessés. Il ne s'agit pas non plus d'une assurance individuelle accident au profit des concurrents. Il appartient aux concurrents de souscrire s'ils le souhaitent une police d'assurance de ce type.

Chaque participant doit souscrire une assurance responsabilité civile afin de couvrir les dommages aux personnes et aux biens qu'il pourrait commettre dans le cadre de l'épreuve, et s'assurer pour les dommages susceptibles de l'atteindre personnellement (incapacité permanente, accident corporel des participants ou détérioration du matériel).

Toute personne ne bénéficiant pas de convention de remboursement avec la Caisse Primaire d'Assurance Maladie française s'engage à prendre à sa charge tous frais d'évacuation, d'hospitalisation et autres résultant de sa participation au Raid.

2.1. Classement et chronométrage

Chronométrage :

Modalités de chronométrage au score (nombre de balises) / au temps + portes horaires

Pénalités temps / balises manquantes (utilisation de puces et boîtiers électroniques)

Classement :

Modalités de classement :

Un classement scratch et un classement pour les 3 premiers dans chaque catégorie : homme, féminine, mixte.

Un titre de Champion de France par catégorie sera décerné.

Pour des questions de sécurité : Sur toutes les sections de course, les concurrents d'une même équipe ont l'obligation de rester groupés. Ils doivent toujours rester à portée de voix sans crier, c'est-à-dire à une distance inférieure à 100 mètres.



2.2 Pénalités

Le règlement comporte trois catégories de pénalités (au choix de l'organisateur):

- les pénalités horaires
- la mise hors classement
- la mise hors course.

Exemples de Pénalités (non exhaustives)

Toute transgression du présent règlement,
Puce électronique non pointée ou perdue,
Balises pointées dans le mauvais ordre
Passage par zone/route interdite
Absence de matériel obligatoire. Manquement d'un matériel de sécurité obligatoire.
Progression en équipe obligatoire
Respect code de la route si portions de route
Assistance extérieure. Assistance en dehors des points autorisés à celle-ci.
Non-respect des consignes données par les signaleurs routiers.
Utilisation de moyens de déplacement non autorisés.
Utilisation du GPS.
Changement d'équipier pendant l'épreuve.
Non-respect des règles de sécurité indiquées dans le Road Book et lors du briefing, du code de la route.
La destruction ou la modification des marquages et balisages existants, pérennes ou temporaires.
Non-respect des consignes de propreté du parcours, des lieux d'accueil, du parc VTT, etc...L'abandon de détritux sur l'ensemble du parcours.
Non-assistance à personne en danger
Abandon d'un équipier en dehors d'un point de contrôle (hors cas de force majeure)

2.3. Réclamation/jury de course

Les réclamations ne pourront être acceptées que **15 minutes** après l'affichage des résultats.

Elles seront étudiées par le jury de course constitué de :

- Directeur de course : Nicolas SIMON
- Directeur National Adjoint FFSU ou son représentant (directeur régional)
- Délégué de la fédération Française de Triathlon (raid) ou son représentant
- Raideur tiré au sort en début de compétition
- Raideuse tiré au sort en début de compétition



3.1. Les concurrents

Seules les équipes complètes sont autorisées à prendre le départ sauf décision de l'organisation.

L'interlocuteur de l'organisation est le capitaine, il est le destinataire des documents de course.

- L'organisation fournira à chaque compétiteur une chasuble numérotée (dossard) à rendre à la fin de la compétition (prévoir une caution de 50 euros par équipe)

Obligations : Tout concurrent devra porter le matériel obligatoire.

- Aptitudes requises des concurrents : Toute équipe affirme détenir un coureur capable de s'orienter à la boussole. Toute équipe atteste être conforme aux conditions d'inscription et de participation.

Pour les épreuves en autonomie : Les participants doivent être capables de gérer leur sécurité dans le cadre d'une aventure pleine et entière. La participation au Raid nécessite la parfaite autonomie de tous les membres de l'équipe dans les conditions les plus variées : gérer ses efforts, chaque raideur doit maîtriser les techniques traditionnelles de progression et de sécurité propres à chaque discipline.

- Prêt matériel : Les concurrents sont responsables des divers matériels mis à leur disposition par l'organisation et par ses prestataires ou partenaires. Tout prêt de matériel donnera lieu à la perception éventuelle d'une caution du montant de la valeur à neuf du matériel prêté. Toute dégradation, perte, vol, du matériel mis à la disposition des participants par l'organisation donnera lieu à la perception des frais de réparation ou de remplacement des matériels concernés.

Prévoir une caution de 50 euros par puce électronique mis à disposition (une par équipier)

- Abandon-hors course : Tout concurrent ayant abandonné ou étant hors course devra prévenir obligatoirement un membre de la direction de course ou un responsable des secours dans les plus brefs délais.

En cas d'abandon d'un concurrent, impossibilité de poursuivre. En cas de demande de secours, toute l'équipe doit attendre l'arrivée sur les lieux d'un membre de la direction de course ou d'un personnel de sécurité de l'organisation.



3.2. Équipement obligatoire



LISTE DU MATÉRIEL OBLIGATOIRE DURANT L'ÉPREUVE :

Par équipe :

- Une TENTE pour bivouac
- 1 pharmacie de premiers secours (sparadrap, bandage, paracétamol, désinfectant...)
- 1 exemplaire des consignes de course (fourni par l'organisation)
- 2 puces électroniques SPORTident de type SI-Card10 (si vous n'en possédez pas, l'organisation vous en prêtera contre un chèque de caution de 50€/puce)
- 1 téléphone portable chargé pour secours et urgence

Par personne :

- 1 dossard porté de façon visible
- 1 sac à dos
- 1 sifflet
- 1 casque vtt et un vtt en bon état de fonctionnement
- 1 boussole
- 1 couverture de survie
- 1 vêtement imperméable (veste)
- 1 réserve d'eau ou de boisson d'un litre et demi minimum
- De la nourriture (barres énergétiques, céréales...)

Matériel conseillé : porte carte VTT, gants, barres énergétiques, kit réparation VTT

Matériel interdit : (GPS, VAE...)

Matériel fourni par l'organisation : (kayak, gilet,)

Les systèmes de traction (vérifiés par l'organisation) sont autorisés mais **interdits** lors des départs groupés, en descente et doivent être largables à tout moment.

Les matériels utilisés par les concurrents devront impérativement être normalisés CE. Il est de la responsabilité du concurrent d'avoir un matériel individuel adapté et en bon état de fonctionnement.



3.3. Respect des sites naturels et propriétés privées :

Le parcours traversera en particulier des terrains communaux, des terrains privés, des forêts et bois domaniaux, des aires protégées. Les autorisations de passage sont accordées au Raid et pour le seul jour de la manifestation. Respecter ces lieux, tant au niveau environnemental (respect, propreté et quiétude) qu'en termes matériels (clôtures, portails, structures, cultures, aménagements, matériels en place...).

Lors de votre progression, vous pouvez rencontrer d'autres utilisateurs ou animaux sauvages ou non.

Votre vigilance et votre comportement doivent toujours être à la hauteur des dangers potentiels que représente l'ensemble des utilisateurs de ces endroits.

3.4. Droit à l'image

Lors de toutes les manifestations organisées par la FF Sport U et les Ligues, le licencié participant, du seul fait de son inscription, consent aux organisateurs l'utilisation de son nom, prénom, adresse, image, témoignages, résultats obtenus et ce par tous moyens de communication.

Le candidat participant consent également à ce que son nom puisse être utilisé en association avec sa propre image et à ce que sa voix, son nom et son image puissent être enregistrés, amplifiés et reproduits sur des films ou tout autre support.

Le candidat participant accorde l'autorisation d'utiliser et notamment d'éditer tout ou partie desdits documents, dans la mesure où la FF Sport U et/ou ses partenaires le jugent nécessaires et cela sans limitation de durée. Le candidat participant renonce à toute revendication liée à l'exploitation desdits documents, en particulier de nature financière.

3.5. Respect de la vie privée

Les concurrents peuvent s'opposer à la parution de leurs résultats sur le site FFTRI et/ou celui de l'organisation conformément à la demande de la CNIL

3.6. Acceptation du présent règlement

L'inscription des concurrents entraîne leur acceptation sans condition du présent règlement, ainsi que des divers documents et annexes, tous assimilés au règlement de l'épreuve, et en avoir accepté les termes sans réserve.





RESTAURATION

VENDREDI SOIR

21h00

Pasta party ! 

12 € 

Sur place à la base nautique

SAMEDI MATIN

En autonomie

SAMEDI MIDI

Pendant la course, en autonomie complète
Des points d'eau seront à votre disposition sur le parcours.

SAMEDI APRES-MIDI

15h30

Panier repas à récupérer après le protocole

10 € 



8 Rte de Paris, 76240 Belbeuf



Proposition : Restauration

Vendredi soir à partir de 20h00 / 21h00 Pasta Party <u>Pack repas N°1</u> : Pâtes et son accompagnement à volonté + boisson + une pâtisserie	12 euros
<u>Pack panier repas N°2</u> : Pâtes à volonté végétariennes + boisson + une pâtisserie	
Panier déjeuner retour pourra être récupéré après le protocole : disponible à partir de dimanche à partir de 13h15 <u>Pack retour samedi N°1</u> : sandwich poulet-crudités, 1 banane, 1 paquet de chips et 1 pâtisserie <u>Pack retour samedi N°2</u> : sandwich végétarien, 1 banane, 1 paquet de chips et 1 pâtisserie	10 euros

Merci de regrouper sur un même document les réservations d'étudiants de la même AS

Toute réservation non accompagnée du règlement (virement) ne sera pas prise en compte.

Toute réservation est définitive.

Pour rappel, la fiche relative à la restauration est à remplir, via le lien ci-dessous, avant le 16 mai 2024 :

[Lien de la fiche](#)



Seules les réponses enregistrées sur le lien seront prises en compte

Pour information, Vous aurez à répondre à :

Ligue FFSU de référence, Association Sportive, NOM du responsable sur place, Tél du responsable, E-mail et choix du ou des packs



FICHE D'ENGAGEMENT À LA CONDUITE SPORTIVE UNIVERSITAIRE

Nous vous invitons à lire cette fiche d'engagement afin de pouvoir vous engager à votre arrivée sur le site de compétition.

Conscient que l'activité sportive ne peut se comprendre et se développer que dans le cadre d'un comportement sain et adapté à l'environnement et aux différent(e)s participant(e)s, **je m'engage pour toute la durée des championnats** rappelés ci-dessus à :

- 1- Avoir un comportement sportif, respectueux de l'éthique sportive tant à l'égard des organisateurs et de mes partenaires que des arbitres, de mes adversaires, de leurs dirigeants ou de toute autre personne en présence.
- 2- Serrer la main des adversaires et de l'arbitre avant et après le match, donner une bonne image de mon association sportive et de mon université et défendre les intérêts de mon association sportive et non les miens.
- 3- Bannir toute agression verbale ou physique (sur quelque personne ou groupe de personnes que ce soit) et toute provocation, toute incitation à la violence, sous quelque forme que ce soit
- 4- Bannir la violence, les comportements discriminatoires (sexistes, racistes ou homophobes), les tricheries ou toute atteinte aux biens d'autrui et de la collectivité (vol, effraction, vandalisme) sous peine de poursuites judiciaires éventuelles.
- 5- Être maître de moi dans n'importe quelles circonstances (avant, pendant et après le match) et donc ne pas abuser de substances alcoolisées ou de toutes autres formes de produits euphorisants.
- 6- Être modeste dans la victoire et sans rancœur dans la défaite et être capable de fêter ma victoire ou celle des autres dans la joie, en respectant les personnes et les biens.
- 7- Être informé(e) et conscient(e) du règlement anti-dopage (faire une prescription à usage thérapeutique si nécessaire pour un médicament qui me serait indispensable) et me tenir éloigné d'éventuelles « fumées de cannabis ».
- 8- Respecter le règlement intérieur des lieux dans lequel je me trouve (stade, gymnase, hébergement, etc.)
- 9- Régler intégralement les prestations souscrites et participer aux manifestations (rencontres, mais aussi repas et remises de prix ou soirées) organisées lors de ce championnat.

J'ai été parfaitement informé que tout manquement à ces règles pourra être sanctionné par la Fédération Française du Sport Universitaire et j'en accepte le principe. Je suis conscient du fait que tout incident relevant de ma responsabilité sera notifié aux Représentant(e)s des établissements de l'enseignement supérieur présents sur place et à la Direction de mon établissement par les organisateurs et/ou les responsables étudiants. Cela pourra donner lieu à des sanctions disciplinaires conformément au règlement intérieur de mon établissement d'origine.



COMMUNICATION

Les meilleurs moments du Championnats seront à suivre sur les réseaux sociaux de la Ligue :

- [Instagram](#)
- [Facebook](#)

On compte sur vous pour partager votre aventure FFSU avec les hashtags :

#FFSU

#SportUniversitaire

CONTACTS

CONTACTS :

Jérôme DUPEL : Tél 06-72-14-75-28 // jdupel@sport-u.com

Benoît NICOLLE : Tél 07-69-12-61-45 // bnicolle@sport-u.com

